

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DU SUD-OUEST LYONNAIS

SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE VAUGNERAY
SIEGE ADMINISTRATIF : 5, Place de l'Eglise-69670 VAUGNERAY

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°2019-001

Date de convocation : 19 février 2019

Nombre de délégués en exercice : 26
Nombre de membres présents : 16
Nombre de membres votants : 16

L'an deux mille dix-neuf, le 4 MARS à 18 heures 30, le COMITE SYNDICAL s'est réuni en séance publique ordinaire, à son siège : Mairie de Vaugneray.

Présents : MM. JULLIEN, BOURDIER, MARTIN, ANTOINE, CHANA, MICHEL, GRATALOUP, JASSERAND, CARRET, COQUARD, PEDRO, FONTES, GROSSIORD, ANDREYS, LHOPITAL.

Mme ARDOUIN,

Secrétaire de séance : M. Andreys

Objet : Débat d'orientations budgétaires

Monsieur le Président procède à la lecture du rapport d'orientations budgétaires qui a été envoyé aux délégués et examine :

- l'évolution des tarifs de l'eau : la part surtaxe n'a pas été augmentée depuis 1993
- l'évolution des recettes : les recettes sont stables. La recette principale est la surtaxe qui est d'environ 2 950 000 €/an.
- l'évolution des dépenses : les dépenses de fonctionnement sont également relativement stables.
- l'évolution de la dette : le capital restant dû s'élève au 1^{er} janvier 2019 à 44 502.40 € (uniquement des avances de l'Agence de l'Eau sans intérêts). L'annuité pour 2019 sera de 12 571.20 €.

Le programme de travaux pour 2019 pourrait s'établir comme suit :

- Renouvellement : 2 700 000 € HT.
- Renouvellement électro mécanique : 285 900 € HT
- Entretien des bâtiments : 150 000 € HT
- Téléréleve : 35 000 € HT pour les concentrateurs, 150 000 € HT pour les compteurs et émetteurs (1400 têtes émettrices et 2400 compteurs équipés)

M. le Président explique que si l'on souhaite conserver un rythme de renouvellement satisfaisant (environ 1%/an) et installer la téléréleve sur l'ensemble du syndicat tout en assurant le fonctionnement du syndicat et les travaux d'entretien, le besoin de financement serait d'environ 3 770 000 €/an.

Le Comité Syndical après avoir entendu l'exposé et les explications de Monsieur le Président et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

PREND ACTE de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2019.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Ont signé tous les Membres présents.
Pour copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le

Le Président
Daniel JULLIEN



REÇU EN PREFECTURE

le 11/03/2019

Application agréée E-legalite.com